

## Instructeur des autorisations d'urbanisme

<b>Publiée le</b>	<b>03/11/2021</b>
<b>Catégorie (A, B ou C)</b>	<b>B/C</b>
<b>Direction</b>	<b>Pôle aménagement</b>
<b>Service</b>	<b>Urbanisme</b>
<b>Localisation</b>	<b>Maison des Services Publics à Landerneau</b>
<b>Cadre d'emplois</b>	<b>Cadres d'emplois de catégories B et C, filière technique et administrative</b>

Au sein d'un service mutualisé travaillant pour les communes du pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven-Côte des Légendes, en lien avec le responsable du service urbanisme regroupant la planification et l'instruction, ce futur agent exercera ses missions au sein d'une équipe de 5 instructeurs et aura en charge les autorisations d'urbanisme sur plusieurs communes de la CCPLD.

### Missions principales :

- Instruction technique et règlementaire des dossiers d'autorisation relevant principalement du code de l'urbanisme ;
- Conseil et accompagnement des communes (qui assure à ce jour le contact avec le public) en matière d'instruction et plus globalement d'urbanisme ;
- Participation à la veille juridique et à la prévention ainsi qu'au traitement des contentieux en lien avec les communes ;
- Implication dans la vie et les projets du service en matière d'instruction mais aussi de planification, notamment dans le cadre de la première année d'application du PLUi de la CCPLD.

### Profil et compétences :

- Connaissance et expertise en matière d'instruction et maîtrise des règles juridiques liées au domaine d'activité : code de l'urbanisme principalement, code de la construction et de l'habitation, code de l'environnement, code du patrimoine, ...
- Capacités d'organisation et d'adaptation pour rapidement s'intégrer dans le service et traiter les dossiers des communes ;
- Savoir maîtriser les outils informatiques liés à l'exercice des missions (logiciel métier, bureautique, SIG, ...) ;
- Très bon relationnel, qualités d'écoute, de conseil et d'analyse et aptitude à travailler en équipe.

**Formation/expérience :**

- Diplômé d'enseignement supérieur en développement local, d'aménagement ou d'urbanisme ;
- Maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales, de l'instruction et connaissance en matière de planification.

Merci de déposer votre candidature (lettre de motivation, CV, diplôme, dernier arrêté de situation administrative et/ou attestation d'inscription liste d'aptitude),  
sur le site internet de la CCPLD

(<http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/offres-demploi-ou-de-stage>),

pour **le 02/12/2021 dernier** délai.

Contact pour tous renseignements complémentaires :

Mme Christelle PAGET-BLANC, Directrice du Pôle aménagement au 02.98.21.24.77

Mme Catherine GOURMELON, Responsable du service ressources humaines au 02.98.85.43.16